

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ECOLE**

mardi 7 novembre 2017

PERSONNES PRESENTES

Représentants de la municipalité

- Monsieur le Maire
- Mademoiselle Blain
- Mademoiselle Lory

Représentants des parents d'élèves

- Monsieur Delmas
- Madame Guillemain
- Madame Joyeux
- Madame Longeau
- Madame Lory
- Madame Taïdohekhong

Enseignants

- Madame Allély
- Madame Bouschet
- Madame Chapuy
- Madame Renaud
- Madame Valay

PERSONNES EXCUSEES

- Monsieur l'Inspecteur de l'éducation nationale
- Madame Serra (représentante de parents d'élèves)

Pièce jointe : compte-rendu du conseil des élèves du 16 octobre 2017

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté.

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Sur 147 électeurs inscrits, 83 ont voté ; ce qui donne un taux de participation de 56,5 %.

Sur 83 bulletins, 6 ont été déclarés blancs ou nuls.

En tout, il y a donc eu 77 suffrages exprimés.

La liste présentée par Madame Guillemain a été élue à l'unanimité avec quatre sièges de titulaires et trois de suppléants.

3. Modification du calendrier scolaire

Le 20 septembre dernier, la Rectrice de l'académie Orléans-Tours a pris un arrêté pour modifier les congés de printemps comme suit :

« Les vacances auront lieu du mercredi 25 avril 2018 après la classe au lundi 14 mai 2018 (reprise des cours le matin). »

4. Présentation de l'équipe

Directrice : Mme Chapuy

Personnel enseignant : Mme Allély, Mme Bouschet, Mme Chapuy, Mme Renaud, Mme Valay

Personnel éducatif :

- **ATSEM** (agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
 - auprès des élèves de PS/MS : Mme Denis
 - auprès des élèves de GS : Mme Moulin
- **AESH** (accompagnante d'élèves en situation de handicap) : Mme Boullouz

Personnel administratif : *vacance de poste suite à la suppression des contrats aidés*

RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) d'Ardentes :

- Psychologue scolaire : M. Maillet
- Enseignantes spécialisées : Mme Courrech et Mme Moulin-Virard

Infirmière scolaire (rattachée au collège Jean Monnet) assurant un bilan auprès des élèves de CE2 : Mme Gerbaud

Infirmière de PMI assurant un bilan auprès des élèves de MS : Mme Bry-Bernard

5. Effectifs et organisation pédagogique

Effectif total : 91 élèves dont 34 élèves de maternelle et 57 élèves d'élémentaire.

Répartition

Classe de Mme Valay (23 élèves) :	15 élèves de PS 8 élèves de MS
Classe de Mme Allély (18 élèves) :	11 élèves de GS 7 élèves de CP
Classe de Mme Renaud (27 élèves) :	16 élèves de CE1 11 élèves de CE2
Classe de Mme Chapuy (23 élèves) :	10 élèves de CM1 13 élèves de CM2

Enseignante en services partagés

Mme Bouschet assure la classe auprès des élèves de :

- PS/MS : tous les vendredis
- CM1/CM2 : tous les jeudis et un mercredi sur quatre.

Organisation pédagogique particulière

Décloisonnement entre les classes de PS/MS et GS/CP

- tous les mardis de 14 h à 15 h : Les élèves de GS participent à une séance de motricité avec les élèves de MS sous la responsabilité de Mme Valay.
- tous les jeudis de 14 h à 15 h : Les élèves de GS participent à une séance de découverte du monde avec les élèves de MS sous la responsabilité de Mme Valay.

Pendant ce temps, les élèves de CP profitent d'une séance de lecture avec Mme Allély.

6. Projet d'école 2016-2019

Axes prioritaires dégagés

① Comprendre

- Comprendre ce qui est entendu
- Comprendre ce qui est lu par l'élève

② S'exprimer correctement

- S'exprimer correctement à l'oral
- S'exprimer correctement à l'écrit

③ Agir comme un futur citoyen

- S'engager
- Prendre soin de soi, des autres et de son environnement
- Jouer un rôle au sein d'un groupe

En tout, le projet d'école comporte 35 actions réparties autour de ces trois axes prioritaires.

Information concernant l'action n° 1

Etre attentif et concentré en classe : vers un partenariat parents – enseignants

Pour faire suite aux actions menées l'an dernier, une conférence sur le sommeil, animée par un médecin et une sophrologue, sera organisée à l'attention de toutes les familles début 2018.

7. Planning des sorties scolaires

et des projets menés entre les classes ou avec des partenaires extérieurs

Projets communs à toutes les classes

- **Thème de l'année** : Opéra - « La flûte enchantée » de Mozart, en collaboration avec N. Robin (conseiller pédagogique musique)
 - Novembre : intervention de N. Robin dans toutes les classes
 - 20 décembre : représentation de « La flûte enchantée » adaptée à des élèves de primaire
 - Mars/avril : répétition d'un opéra à l'Opéra de Limoges (CE/CM)
 - Cycle EPS : danse de création en vue de la réalisation d'une « chorégraphie » sur des extraits musicaux de « La flûte enchantée »
 - Découverte des instruments de musique (parents, fanfare, école de musique ?)
 - Présentation des danses créées par les élèves lors de la fête d'école

- 22 septembre : participation à l'opération « Nettoyons la nature »
- 4 et 11 décembre : à l'initiative de l'association de parents d'élèves et avec la collaboration du boulanger du village, confection de pâtisseries qui seront vendues au marché de Noël
- Lecture des plus grands aux plus petits (CE→PS/MS et CM→GS/CP)
- Participation au prix Escapages
- Participation à la semaine des mathématiques (PS/MS) et au rallye mathématiques (de la GS au CM2)
- Conseil des élèves trois fois par an (CP→CM2)

Classe des PS/MS

- 17 octobre : spectacle dans le cadre de la programmation Equinoxe : « Poids plume »
- Participation au projet AGEEM : « Je conte, tu comptes, nous jouons » (PS→CP) : création d'un jeu à partir d'un album

Classe des GS/CP

- 19 février : spectacle dans le cadre de la programmation Equinoxe : « Un petit trou de rien du tout »
- Avril à juin : cycle natation à la piscine à vagues (jeudis matins)
- Participation au projet AGEEM : « Je conte, tu comptes, nous jouons » (PS→CP) : création d'un jeu à partir d'un album

Classe des CE1/CE2

- Dans le cadre du projet Opéra
 - Mars/avril : répétition d'un opéra à l'Opéra de Limoges (CE/CM)
- Avril à juin : cycle natation à la piscine à vagues (jeudis matins)

Classe des CM1/CM2

- Dans le cadre du projet Opéra
 - avant de découvrir l'histoire, écriture d'un récit à partir de quelques éléments de « La flûte enchantée ».
 - Exposés préparés par les élèves sur Mozart, sur les familles d'instruments
- Participation des élèves de CM aux ateliers cuisine des élèves de PS/MS (tutorat, entraide)
- Janvier, février : initiation au futsal dans le cadre de l'opération « le foot à l'école »
- Janvier à mai : participation au concours d'orthographe organisé par l'UDDENI
- Troisième trimestre : partenariat avec l'Institut Médico Educatif (IME) des Martinets pour développer la compréhension et l'acceptation de la différence
 - Lecture d'un roman dont le héros est un adolescent présentant un handicap
 - Rencontre avec la coordinatrice pédagogique de l'IME
 - Visite de l'IME et rencontre des enfants participant au projet
 - Réalisation d'un objet en bois avec l'aide des enfants de l'IME
- Avril à juin : cyclisme sur route
- Juin : rencontre athlétique avec des élèves de sixième du collège Jean Monnet (dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème})

8. Evaluations nationales des élèves de CP

Cette année, tous les élèves de CP ont passé des évaluations de rentrée en français et en mathématiques.

Sur 7 CP, les résultats chiffrés sont les suivants :

	Moyenne de la classe	Taux de réussite le plus élevé	Taux de réussite le moins élevé
français	66 %	84,8 %	42,1 %
mathématiques	85 %	92,3 %	69,2 %

Pour éclairer ces résultats, Mme Allély fait part de son analyse au conseil d'école :

Les pourcentages de réussite sont plus élevés en mathématiques qu'en français en raison des dates de passation des épreuves (les livrets de mathématiques ayant été transmis plus tard aux écoles) : les évaluations en français ont commencé le 8 septembre et celles de mathématiques le 25 septembre.

Mais cette différence s'explique aussi par le niveau de difficulté supérieur des exercices de français par rapport à celui de mathématiques.

Les résultats des évaluations en français ne mettent pas forcément en lumière les élèves les plus en difficulté. En effet, quelques consignes trop sévères ont pénalisé certains élèves inattentifs. Deux élèves ont eu un taux de réussite inférieur à 50 %. Pourtant, aujourd'hui, ces deux élèves n'ont pas de difficulté dans l'apprentissage dans la lecture. En revanche, un élève ayant eu 55 % de réussite est désormais en difficulté par rapport au reste du groupe.

9. Possibilités d'aides aux élèves en difficulté

➤ Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Les activités pédagogiques complémentaires sont assurées par les enseignants. Elles permettent :

- une aide aux élèves rencontrant des difficultés (ponctuelles) dans leurs apprentissages ;
- une aide au travail personnel ;
- la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

La participation aux activités pédagogiques complémentaires (les mardis et jeudis de 15 h 45 à 16 h 45) nécessite un accord parental.

➤ Différenciation pédagogique dans les classes

Dans toutes les classes, des adaptations pédagogiques sont proposées en fonction des besoins des élèves (allègement de certaines tâches ou au contraire augmentation des tâches à accomplir).

➤ PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)

Si la différenciation s'inscrit dans la durée, elle peut donner lieu à l'élaboration d'un PPRE auquel les familles sont associées.

➤ Bilan et/ou prise en charge pendant le temps scolaire par le RASED

Une des enseignantes spécialisées prend en charge un groupe d'élèves de CM au premier trimestre.

Un bilan a été réalisé par le psychologue scolaire.

➤ Equipe éducative

Pour proposer des actions conjointes, l'ensemble des partenaires œuvrant pour la réussite de l'élève (parents, enseignant, intervenant extérieur) peuvent se réunir en équipe éducative.

➤ PPS (Programme Personnalisé de Scolarisation)

Les élèves ayant besoin de l'aide d'une AESH en classe bénéficient d'un PPS. Cette année, deux élèves de l'école sont concernés par ce dispositif.

➤ Stages de remise à niveau

Des stages de remise à niveau peuvent être proposés aux élèves de CM1/CM2 pendant les congés de printemps et les congés d'été.

10. Sécurité à l'école

Sécurité incendie

Un exercice a été effectué le 26 septembre dernier. L'évacuation a duré 1 minute 34 secondes.

Un autre exercice sera réalisé au cours du deuxième trimestre.

Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) : alerte attentat-intrusion

Tous les élèves ont été préparés à la réalisation de cet exercice :

- écoute de la sonnerie spécifique installée par la municipalité
- entraînement au jeu de cache-cache (PS→CP)
- rappel des bons gestes (CE→CM)

L'exercice a permis de :

- vérifier que la sonnerie spécifique était efficace
- rappeler que la fermeture de la porte de classe était prioritaire sur la descente des rideaux et qu'il était recommandé d'éteindre les lumières.

Un autre type d'exercice aura lieu au cours du deuxième trimestre.

11. Etude de la possibilité d'aménagement des rythmes scolaires à la rentrée prochaine

La municipalité est plutôt favorable à la semaine de quatre jours compte tenu de la difficulté à trouver des bénévoles et des coûts engendrés par la mise en place de la semaine de quatre jours et demi.

L'équipe enseignante est également plutôt favorable à la semaine de quatre jours car elle a constaté une augmentation de la fatigue des élèves (notamment des plus jeunes) dont le rythme péri-scolaire n'a pas changé.

Les représentants de parents ne veulent pas se prononcer sans avoir consulté l'ensemble des familles. Ils souhaitent organiser une enquête pour représenter, au mieux, l'avis des parents.

12. Coopérative scolaire

Suivi des comptes en 2017-2018

La coopérative scolaire n'est pas une association autonome. Elle est affiliée à la section départementale de l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole) qui a la capacité juridique. Cette dernière assume ainsi la responsabilité du fonctionnement de la coopérative scolaire qui lui est affiliée, en dehors des fautes lourdes et intentionnelles ou des infractions. En contrepartie, la coopérative doit se conformer aux statuts et au règlement de l'OCCE. Elle est contrôlée par l'OCCE, ce qui lui apporte des garanties de gestion.

Pour assurer le fonctionnement de la coopérative, il est recommandé d'avoir deux mandataires et deux vérificateurs aux comptes. Ces fonctions sont à renouveler chaque année.

Année 2017-2018

Mandataires : Mme Chapuy et Mme Valay
Vérificateurs aux comptes : Mme Guillemain et Mme Taïdonekhong

Bilan de l'exercice 2017-2018

Ce bilan a été validé par Mme Taïdonekhong

Dépenses de l'année	
Spectacles et sorties scolaires, abonnements, affiliations (OCCE, USEP, CDDP), assurances, achat des photos scolaires, classe de découverte...	- 5 406,01 €
Recettes de l'année	
Participation des familles, ventes des photos scolaires, subvention de la municipalité, don de l'association de parents d'élèves	+ 5 079,86 €
Bilan de l'année	
Recettes – Dépenses	- 326,15 €
Solde bancaire	
au 31 août 2017	3 120,14 €

13. Travaux

Sécurité

A la demande du corps enseignant, une alarme spécifique « attentat-intrusion » a été installée dans tous les bâtiments.

Bâtiment administratif

La « petite cantine » au rez-de-chaussée a été agrandie et rénovée. Après la classe, cette pièce sert également à accueillir une partie des élèves inscrits à la garderie.

Travaux à l'étude

Pour lutter contre la chaleur lors des épisodes de canicule et la luminosité gênant l'usage des TBI, un devis a été demandé pour remplacer les anciens stores intérieurs des classes de GS → CM2 par des brise-soleils extérieurs électriques.

14. Cantine et garderie

- 21 décembre : repas de Noël à la cantine (avec une pré-inscription)
- 22 décembre : Goûter de Noël
 - Passage du Père Noël (de la PS à la GS)
 - Distribution de cadeaux par l'association de parents d'élèves (du CP au CM2)

Questions diverses

Quelques enfants se retrouvent parfois à devoir déjeuner en cuisine. Pourquoi ? Est-ce conforme aux normes d'hygiène ?

Trois raisons obligent le personnel communal à installer, ponctuellement, des enfants en cuisine :

- Parfois, des enfants qui n'étaient pas prévus, sont inscrits à la cantine à la dernière minute et il n'y a plus assez de place pour les accueillir.
- De temps en temps, il faut séparer certains enfants du groupe car ils se disputent à table.
- Il peut arriver également qu'un enfant ne se sente pas bien (ex. maux de tête) : il est alors mis au calme en cuisine.

Il arrive que les crèmes dessert soient un peu « congelées » et donc désagréables à manger. Pourquoi ?

Melle Lory, qui assure le service à la cantine, est étonnée par cette remarque. Il lui semble difficile de répondre après coup. Monsieur le Maire suggère que les parents signalent tout de suite ce genre de problème à la cantinière ou à défaut précisent le jour concerné pour qu'une réponse puisse leur être apportée.

Les parents signalent qu'il y a une mauvaise communication avec la petite garderie.

Monsieur le Maire précise qu'actuellement la connexion entre la base et le combiné se fait en wi-fi. Il va faire installer une connexion filaire pour y remédier.

Lorsque les températures vont baisser, est-il possible d'organiser le goûter au chaud et non dans la cour ?

Il n'y a aucun problème mais dans ce cas, les enfants doivent attendre d'être rentrés dans les locaux, au lieu de sortir leur goûter dès 15 h 45.

15. Association de parents d'élèves

- 5 novembre : bourse aux jouets
- courant novembre : tombola 100 % gagnante (remise des lots au marché de Noël)
- 4 et 11 décembre : atelier « pâtisseries » en collaboration avec le boulanger du village
- décembre : vente de calendriers
- 16 décembre : marché de Noël

16. Questions diverses

Les questions diverses ont été traitées au point 14.

17. Date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école est prévu mardi 6 février 2018 de 18 heures à 20 heures.

La directrice

Le maire

*Pour les représentants
de parents d'élèves*

Madame Chapuy

Monsieur Descouraux

Madame Taidonekhong